
États financiers de l' Université de Montréal

30 avril 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-34

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de
l'Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Montréal (l'« Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2024, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 1 octobre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Université de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 30 avril 2024

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Subventions du ministère de l'Enseignement supérieur	686 656	636 104	20 006	16 040	53 011	50 104	—	—	759 673	702 248
Autres subventions et contrats gouvernementaux	26 671	26 027	158 828	151 363	21 801	21 507	—	—	207 300	198 897
Autres apports et contrats non gouvernementaux	1 429	3 548	58 277	55 291	5 309	5 349	—	—	65 015	64 188
Dons	—	—	24 159	20 354	24	37	—	—	24 183	20 391
Droits de scolarité	174 012	161 246	—	—	—	—	—	—	174 012	161 246
Services aux étudiants	12 886	13 397	—	—	—	—	—	—	12 886	13 397
Centre d'éducation physique et des sports	21 119	19 134	—	—	—	—	—	—	21 119	19 134
Services auxiliaires	21 793	20 984	—	—	—	—	—	—	21 793	20 984
Revenus de placement	20 696	13 785	11 744	11 354	—	—	—	—	32 440	25 139
Ventes externes	44 897	34 818	—	—	—	—	—	—	44 897	34 818
Gain à la cession d'immobilisations	—	—	—	—	320	186	—	—	320	186
Autres produits	42 270	42 148	—	—	—	—	—	—	42 270	42 148
	1 052 429	971 191	273 014	254 402	80 465	77 183	—	—	1 405 908	1 302 776
Charges										
Enseignement et recherche	620 116	583 582	182 833	181 438	—	—	—	—	802 949	765 020
Services à l'enseignement et à la recherche	119 932	109 163	3 749	910	—	—	—	—	123 681	110 073
Services aux étudiants	15 384	15 611	5 188	4 981	—	—	—	—	20 572	20 592
Centre d'éducation physique et des sports	21 768	19 729	—	—	—	—	—	—	21 768	19 729
Bourses – cycles supérieurs	8 674	8 426	48 453	48 131	—	—	—	—	57 127	56 557
Services à la collectivité	—	—	17 483	14 054	—	—	—	—	17 483	14 054
Administration	90 462	81 432	—	—	—	—	—	—	90 462	81 432
Gestion des immeubles	73 675	69 601	—	—	—	—	—	—	73 675	69 601
Services auxiliaires	19 408	17 825	—	—	—	—	—	—	19 408	17 825
Créances douteuses sur les droits de scolarité	1 914	1 463	—	—	—	—	—	—	1 914	1 463
Intérêts sur le découvert et les emprunts bancaires et frais financiers	238	66	—	—	3 878	2 295	—	—	4 116	2 361
Intérêts sur la dette	—	—	—	—	25 272	24 224	—	—	25 272	24 224
Vacances et délais de carence remis en temps	2 460	1 796	—	—	—	—	—	—	2 460	1 796
Autres avantages sociaux futurs non ventilés	(10 703)	(14 047)	—	—	—	—	—	—	(10 703)	(14 047)
Autres contributions et affectations	—	—	1 324	656	1 989	6 654	—	—	3 313	7 310
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	98 862	99 284	—	—	98 862	99 284
	963 328	894 647	259 030	250 170	130 001	132 457	—	—	1 352 359	1 277 274
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les postes suivants	89 101	76 544	13 984	4 232	(49 536)	(55 274)	—	—	53 549	25 502
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	1 777	1 026	—	—	—	—	—	—	1 777	1 026
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	—	—	—	—	8 592	14	—	—	8 592	14
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	90 878	77 570	13 984	4 232	(40 944)	(55 260)	—	—	63 918	26 542
Soldes de fonds au début	36 468	(13 087)	12 248	13 766	293 110	290 618	428 951	403 054	770 777	694 351
Apports sous forme de biens et dotations	—	—	—	—	295	449	24 129	17 906	24 424	18 355
Pertes de placement déduites du capital en dotation	—	—	—	—	—	—	(927)	(5 327)	(927)	(5 327)
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés non réalisée ajoutée au capital en dotation	—	—	—	—	—	—	13 507	6 594	13 507	6 594
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	(376 153)	30 262	—	—	—	—	—	—	(376 153)	30 262
Virements interfonds	(74 630)	(58 277)	(8 315)	(5 750)	79 448	57 303	3 497	6 724	—	—
Soldes de fonds à la fin	(323 437)	36 468	17 917	12 248	331 909	293 110	469 157	428 951	495 546	770 777

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Montréal
État de la situation financière
au 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

	Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
		2024	2023	2024	2023	2024	2024	2024	2023	2024	2023
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif											
A court terme											
Encaisse		—	—	84 729	69 743	22 837	12 632	1 034	1 052	108 600	83 427
Placements	3	346 788	253 760	10 740	4 621	—	—	38 300	28 774	395 828	287 155
Débiteurs	4	121 935	113 435	122 967	128 552	209 079	196 767	438	469	454 419	439 223
Stocks		6 222	6 517	—	—	—	—	—	—	6 222	6 517
Charges imputables au prochain exercice		9 552	7 624	448	408	1 854	—	—	—	11 854	8 032
Instruments financiers dérivés – contrats de change	15	—	—	—	—	—	—	351	—	351	—
Avances à d'autres fonds	5	53 131*	47 345*	399 002*	361 398*	109 975*	79 294*	—*	586*	—	—
		537 628	428 681	617 886	564 722	343 745	288 693	40 123	30 881	977 274	824 354
Placements	3	—	—	2 393	4 532	—	—	447 242	411 277	449 635	415 809
Débiteurs	4	—	—	4 120	3 055	1 079 467	1 048 643	—	—	1 083 587	1 051 698
Immobilisations	6	—	—	—	—	1 634 346	1 534 640	—	—	1 634 346	1 534 640
Frais reportés		—	—	—	—	2 522	—	—	—	2 522	—
Actif au titre des prestations définies du programme de base du régime de retraite	11	—	386 230	—	—	—	—	—	—	—	386 230
Instruments financiers dérivés – contrats d'échange de taux d'intérêt	15	—	—	—	—	19 737	11 145	—	—	19 737	11 145
Autres actifs		—	—	—	—	217	222	—	—	217	222
		537 628	814 911	624 399	572 309	3 080 034	2 883 343	487 365	442 158	4 167 318	4 224 098
Passif											
A court terme											
Découvert bancaire		99 163	76 800	—	—	—	—	—	—	99 163	76 800
Emprunts bancaires	7	—	—	—	—	139 758	96 467	—	—	139 758	96 467
Créditeurs et charges à payer	8	172 762	127 234	18 628	11 764	48 082	62 683	—	10	239 472	201 691
Produits reportés		16 020	15 643	14 408	16 319	—	—	—	—	30 428	31 962
Apports reportés	9	—	—	486 701	452 683	410	410	—	—	487 111	453 093
Instruments financiers dérivés – contrats de change	15	—	—	—	—	—	—	846	164	846	164
Tranche à court terme de la dette	10	—	—	—	—	79 235*	71 598	—	—	79 235	71 598
Avances dues à d'autres fonds	5	384 672*	348 950*	86 745*	79 295*	73 329	47 345*	17 362*	13 033*	—	—
		672 617	568 627	606 482	560 061	340 814	278 503	18 208	13 207	1 076 013	931 775
Subventions à rembourser ou à verser		19 207	19 795	—	—	—	—	—	—	19 207	19 795
Dette	10	—	—	—	—	772 946	775 664	—	—	772 946	775 664
Apports reportés	9	—	—	—	—	495 571	482 074	—	—	495 571	482 074
Apports reportés afférents aux immobilisations	9	—	—	—	—	1 138 794	1 053 992	—	—	1 138 794	1 053 992
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	11	84 450	91 252	—	—	—	—	—	—	84 450	91 252
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	11	84 791	98 769	—	—	—	—	—	—	84 791	98 769
		861 065	778 443	606 482	560 061	2 748 125	2 590 233	18 208	13 207	3 671 772	3 453 321
Engagements et éventualités	18 et 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Soldes de fonds											
Investis en immobilisations	12 et 13	—	—	—	—	258 901	234 724	—	—	258 901	234 724
Affectations d'origine externe		—	—	—	—	—	—	400 694	363 836	400 694	363 836
Affectations d'origine interne		20 095	20 085	17 917	12 248	73 008	58 386	68 463	65 115	179 483	155 834
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		(100 154)	275 999	—	—	—	—	—	—	(100 154)	275 999
Déficitaires – avantages sociaux futurs		(69 087)	(79 789)	—	—	—	—	—	—	(69 087)	(79 789)
Déficitaires – activités de fonctionnement		(174 291)	(179 827)	—	—	—	—	—	—	(174 291)	(179 827)
		(323 437)	36 468	17 917	12 248	331 909	293 110	469 157	428 951	495 546	770 777
		537 628	814 911	624 399	572 309	3 080 034	2 883 343	487 365	442 158	4 167 318	4 224 098

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total des fonds » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil de l'Université



, Recteur



, Vice-recteur à l'administration et aux finances

Université de Montréal
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 30 avril 2024
(en milliers de dollars)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		63 918	26 542
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		(1 777)	(1 026)
Amortissement des immobilisations		98 862	99 284
Gain à la cession d'immobilisations		(320)	(186)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(56 541)	(55 566)
Variation de l'actif et des obligations liées aux avantages sociaux futurs		(10 703)	(14 047)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés excluant celle relative au fonds de dotation		(8 592)	(14)
		84 847	54 987
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser	17	47 220	(15 937)
		132 067	39 050
Activités d'investissement			
Variation nette des placements		(127 215)	(152 589)
Instruments financiers dérivés – contrats de change		331	75
Acquisition d'immobilisations et autres actifs		(213 221)	(136 740)
Produit de la cession d'immobilisations		320	186
Variation nette des frais reportés		(2 522)	—
		(342 307)	(289 068)
Activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		43 291	47 377
Augmentation de la dette		76 102	52 637
Remboursement de la dette		(71 597)	(85 647)
Variation nette des frais d'émission de la dette non amortis		414	460
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		141 343	90 020
Dotations reçues		24 424	18 355
Pertes de placement déduites du capital en dotation		(927)	(5 327)
		213 050	117 875
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		2 810	(132 143)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		6 627	138 770
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		9 437	6 627
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent			
Encaisse		108 600	83 427
Découvert bancaire		(99 163)	(76 800)
		9 437	6 627

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 17.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectifs de l'Université

L'Université de Montréal (l'« Université ») est constituée en vertu de la Loi 234 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 27 mars 2018 et mise en vigueur le 28 septembre 2018.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

L'Université ne consolide pas les entités sans but lucratif qu'elle contrôle. Les données financières combinées afférentes à ces entités sont présentées à la note 16.

Comptabilité par fonds

L'Université présente ses informations financières par fonds.

Elle dispose d'un fonds de fonctionnement et de trois autres fonds : le fonds avec restrictions, le fonds des immobilisations et le fonds de dotation.

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités habituelles menées par l'Université en matière de prestation de services d'enseignement, de soutien à l'enseignement et à la recherche, de fonctionnement du campus universitaire et de recherche à des fins internes. Ce fonds présente également les ressources non affectées de l'externe et les subventions de fonctionnement.

Fonds avec restrictions

Le fonds avec restrictions rend compte des ressources grevées d'affectations externes, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités associées à la recherche. Les surplus générés par les activités financées par l'externe sont réaffectés à la recherche ou à une activité assimilable et sont présentés à titre de fonds affectés de l'interne dans les soldes de fonds.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les éléments d'actif et de passif ainsi que les produits et les charges afférents aux immobilisations détenues par l'Université et ceux qui servent à leur financement.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotations (capital permanent) ainsi que les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations, en accord avec les exigences des donateurs. Les autres revenus de placement réalisés à même les ressources du fonds de dotation sont présentés au fonds avec restrictions ou au fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs, le cas échéant.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les services ne sont pas rendus.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services offerts aux étudiants, le centre d'éducation physique et des sports, les services auxiliaires et les ventes externes. Ces revenus sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel le service sous-jacent est rendu.

Les subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec sont comptabilisées au cours de l'exercice à l'égard duquel elles sont consenties.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds du fonds de dotation.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes à l'affectation sont engagées. Ainsi, les revenus de placement tirés des ressources affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds correspondant. Si la charge correspondante n'est pas réalisée, ces revenus de placement sont reportés et présentés à titre d'apports reportés à l'état de la situation financière. Les revenus de placement non affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement.

Les apports découlant des campagnes de sollicitation sont comptabilisés au fonds concerné, selon l'affectation du donateur, lors de l'encaissement des dons. Les apports non affectés sont présentés au fonds de fonctionnement au poste Dons.

La tranche des produits encaissés concernant les contrats de recherche, pour lesquels les services ne sont pas rendus au cours de l'exercice, est présentée dans les produits reportés à l'état de la situation financière du fonds avec restrictions, alors que la partie des autres apports destinés à la recherche et non utilisés en fin d'exercice est présentée à titre d'apports reportés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les dividendes et les intérêts gagnés, les dividendes et les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession, sont incluses dans les revenus de placement ou directement en variation des soldes de fonds. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés sur une ligne distincte à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds ou directement en variation des soldes de fonds.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre d'autres produits ou de charges d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer ses risques de taux d'intérêt afférents à la dette ainsi qu'à des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change afférents à ses placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre d'actif (ou de passif). La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables.

2. Méthodes comptables (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

L'Université constate un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation qui naît de l'acquisition, du développement ou de la mise en valeur, de la construction, ou de l'exploitation normale de l'actif à long terme dans la période au cours de laquelle naît l'obligation lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation. Le passif est évalué à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour refléter tout changement causé par l'écoulement du temps, et la révision soit de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation. L'accroissement du passif pour refléter le changement causé par l'écoulement du temps donne lieu à une charge de désactualisation aux résultats, alors que les variations du passif résultant de la révision soit du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale soit du taux d'actualisation sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable de l'immobilisation en question.

L'Université est au courant qu'il y a présence de contaminants dans certains bâtiments; toutefois, l'Université n'est pas en mesure d'évaluer les coûts en lien avec ces contaminants et le moment, le cas échéant, où ces coûts seront encourus. Ainsi, aucun passif n'est comptabilisé.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur période d'utilisation prévue.

L'Université impute la charge d'amortissement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des immobilisations, selon la méthode linéaire et sur les périodes suivantes, qui correspondent également aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Logiciels autres que les versions initiales	3 ans
Développement informatique	10 ans
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail

Les intérêts des emprunts temporaires pour les nouvelles constructions sont ajoutés au coût de ces constructions jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations complètement amorties sont radiées des registres comptables au moment où elles ne sont plus utilisées.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations (suite)

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Conversion des devises

Les soldes des comptes et les opérations effectuées en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice, sauf pour l'amortissement, qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi

Les coûts du programme de base du régime de retraite à prestations définies de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les coûts du programme surcomplémentaire du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université utilise des évaluations actuarielles établies aux fins de la comptabilisation pour déterminer les obligations au titre du régime à prestations définies. Ces évaluations périodiques sont fondées sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi n'est pas capitalisé.

L'Université constate:

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du régime, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des soldes de fonds, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction de l'Université formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les éléments d'actif et de passif de même que dans les éléments de passif éventuel divulgués à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges de l'exercice visé. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les subventions à recevoir du MES ou à rembourser, la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés, l'actif et les obligations au titre des prestations définies et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements

	2024			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	346 788	6 470	38 300	391 558
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 6 705 483 \$, 0,85 % à 4,45 %, échéant de mai 2024 à avril 2027	–	6 652	–	6 652
Parts de fonds communs d’obligations				
Canada	–	–	104 969	104 969
États-Unis	–	–	21 588	21 588
	–	–	126 557	126 557
Actions				
Canada	–	10	96 358	96 368
États-Unis	–	–	43 475	43 475
	–	10	139 833	139 843
Parts de fonds communs d’actions				
Canada	–	–	1 456	1 456
Étranger	–	–	52 774	52 774
	–	–	54 230	54 230
Participation dans une société en commandite				
Canada	–	1	–	1
Titres immobiliers				
Canada	–	–	4 493	4 493
Étranger	–	–	12 264	12 264
	–	–	16 757	16 757
Fonds de couverture				
États-Unis	–	–	84 702	84 702
Étranger	–	–	25 163	25 163
	–	–	109 865	109 865
	346 788	13 133	485 542	845 463
Moins : tranche à court terme	346 788	10 740	38 300	395 828
	–	2 393	447 242	449 635

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

	2023			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	253 760	3 851	28 774	286 385
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 5 464 991 \$, 0,85 % à 3,40 %, échéant de mai 2023 à décembre 2025	—	5 288	—	5 288
Parts de fonds communs d'obligations				
Canada	—	—	102 145	102 145
États-Unis	—	—	20 714	20 714
	—	—	122 859	122 859
Actions				
Canada	—	13	84 958	84 971
États-Unis	—	—	41 497	41 497
	—	13	126 455	126 468
Parts de fonds communs d'actions				
Canada	—	—	791	791
Étranger	—	—	43 485	43 485
	—	—	44 276	44 276
Participation dans une société en commandite				
Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers				
Canada	—	—	4 750	4 750
Étranger	—	—	13 154	13 154
	—	—	17 904	17 904
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	19 657	19 657
Étranger	—	—	80 126	80 126
	—	—	99 783	99 783
	253 760	9 153	440 051	702 964
Moins : tranche à court terme	253 760	4 621	28 774	287 155
	—	4 532	411 277	415 809

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements (suite)

Les revenus de placement se détaillent et se répartissent comme suit :

	2024		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	15 942	472	16 414
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	4 754	15 127	19 881
Variation du poste Apports reportés	—	(3 855)	(3 855)
	20 696	11 744	32 440
	2023		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	10 327	328	10 655
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	3 458	14 205	17 663
Variation du poste Apports reportés	—	(3 179)	(3 179)
	13 785	11 354	25 139

Les revenus de placement tirés des ressources détenues par le fonds de dotation se détaillent et se répartissent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Intérêts et dividendes	10 149	8 678
Gains à la cession de placements	9 694	4 476
	19 843	13 154
Honoraires du fiduciaire et des gestionnaires	(876)	(805)
	18 967	12 349
Tranche présentée au poste Revenus de placement du fonds de fonctionnement	4 754	3 458
Tranche présentée avec les produits généraux des Services aux étudiants du fonds de fonctionnement	13	13
Tranche présentée au poste Revenus de placement du fonds avec restrictions	15 127	14 205
Pertes de placement déduites du capital en dotation	(927)	(5 327)
	18 967	12 349

3. Placements (suite)

La majorité des dotations sont soumises à la politique 10.33 de gestion et de distribution du fonds de dotation (la « Politique »), laquelle détermine annuellement le montant de revenus de placement à répartir aux différents fonds. Si la juste valeur (JV) de chacune des dotations est supérieure au capital initial doté (CID), il faut comptabiliser à chaque fonds concerné les revenus prévus selon la formule de calcul basée sur le ratio JV/CID. Si les revenus de placement de l'année sont insuffisants, il faut puiser à même les revenus des années antérieures inscrits au solde de fonds du fonds de dotation à titre de réserve temporaire. Si la réserve temporaire est insuffisante, une tranche de la variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation est alors utilisée afin de respecter exactement le montant de répartition établi en vertu de la Politique.

La variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation s'établit au montant de 15 284 347 \$ (7 369 990 \$ en 2023) et se répartit comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Tranche présentée à l'état des résultats du fonds de fonctionnement et virée ensuite au fonds de dotation (note 14)	1 777	776
Tranche présentée directement comme variation des soldes de fonds du fonds de dotation	13 507	6 594
	15 284	7 370

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

4. Débiteurs

Les débiteurs se répartissent comme suit selon les fonds et les tranches à court terme et à long terme :

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Subvention à recevoir du MES	88 422	82 200
Droits de scolarité et autres frais	19 619	17 786
Ventes et autres*	21 507	19 793
Intérêts et dividendes	1 234	793
	130 782	120 572
Provision pour créances douteuses	(8 847)	(7 137)
Montant encaissable à court terme	121 935	113 435
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	127 087	131 607
Moins : montants encaissables à long terme	4 120	3 055
Montant encaissable à court terme	122 967	128 552
Fonds des immobilisations		
Subventions	1 287 958	1 244 606
Intérêts et dividendes	276	265
Autres	312	539
	1 288 546	1 245 410
Moins : subventions encaissables à long terme	1 079 467	1 048 643
Montant encaissable à court terme	209 079	196 767
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	31	27
Autres	407	442
Montant encaissable à court terme	438	469
Total des débiteurs encaissables à court terme	454 419	439 223
Total des débiteurs encaissables à long terme	1 083 587	1 051 698

* Débiteurs en lien avec ventes externes, TPS/TVQ et autres éléments non liés à la subvention du MES ou aux droits de scolarité.

Dons à recevoir

Les dons à recevoir des campagnes de souscription, d'un montant de 224 582 700 \$ (240 153 500 \$ en 2023), sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. La valeur estimative de réalisation de ces engagements s'établit à 208 062 900 \$ (230 127 200 \$ en 2023), dont 8 912 200 \$ (40 236 100 \$ en 2023) au cours du prochain exercice; elle est basée sur l'expérience d'encaissement.

5. Avances à (dues à) d'autres fonds

L'Université gère tous ses comptes de banque globalement. Bien que la majorité des dépôts attribuables à chaque fonds soit portée au compte de banque du fonds concerné, les décaissements, pour leur part, passent en totalité par un compte de banque central présenté au fonds de fonctionnement. Les avances à (dues à) d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement (ou de remboursement).

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

6. Immobilisations

	2024		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 409	—	47 409
Aménagement des terrains	86 333	22 510	63 823
Bâtiments			
Bâtiments	1 030 269	466 949	563 320
Améliorations majeures aux bâtiments	851 954	348 027	503 927
Améliorations locatives	20 769	20 317	452
Matériel et équipement			
Équipement informatique	54 014	34 859	19 155
Équipement de communication multimédia	24 561	19 379	5 182
Mobilier et équipement de bureau	31 125	26 512	4 613
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	214 697	103 787	110 910
Documents de bibliothèque	310 856	268 220	42 636
Matériel roulant	2 514	1 434	1 080
Réseaux de télécommunication	8 724	7 126	1 597
Logiciels autres que les versions initiales	11 746	6 429	5 317
Développement informatique	96 385	87 152	9 233
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 499	10 340	159
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	249 400	—	249 400
Œuvres d'art	6 133	—	6 133
	3 057 545	1 423 199	1 634 346

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

6. Immobilisations (suite)

	2023		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 409	—	47 409
Aménagement des terrains	77 582	17 997	59 585
Bâtiments			
Bâtiments	1 029 765	448 687	581 078
Améliorations majeures aux bâtiments	813 087	320 462	492 625
Améliorations locatives	20 768	19 369	1 399
Matériel et équipement			
Équipement informatique	46 809	31 925	14 884
Équipement de communication multimédia	23 975	20 392	3 583
Mobilier et équipement de bureau	33 667	26 643	7 024
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	201 125	100 735	100 390
Documents de bibliothèque	302 694	259 532	43 162
Matériel roulant	2 144	1 332	812
Réseaux de télécommunication	8 432	6 483	1 949
Logiciels autres que les versions initiales	10 448	6 319	4 129
Développement informatique	112 716	100 571	12 145
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 496	10 295	201
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	158 549	—	158 549
Œuvres d'art	5 716	—	5 716
	2 905 539	1 370 899	1 534 640

7. Emprunts bancaires

	2024	2023
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Facilité de crédit bancaire – Institution financière	4 000	4 000
Facilité de crédit bancaire – Financement-Québec*	135 758	92 467
	139 758	96 467

* L'Université dispose de marges de crédit autorisées de 545 487 727 \$ par Financement-Québec destinées au financement temporaire des acquisitions d'immobilisations financées par le MES.

Les marges de crédit portent intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,020 % (taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,020 % au 30 avril 2023). Le taux effectif était de 4,974 % au 30 avril 2024 (4,514 % au 30 avril 2023).

Les marges de crédit du MES seront remboursées trimestriellement au comptant par le MES.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

7. Emprunts bancaires (suite)

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 10 000 000 \$ sous forme d'une marge de crédit. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution prêteuse diminué de 50 points (taux effectif de 6,70 % au 30 avril 2024; 6,20 % au 30 avril 2023) et est renouvelable le 31 janvier 2025. Au 30 avril 2024, un montant de 4 000 000 \$ provenant de la marge de crédit était utilisé pour financer une tranche des coûts capitalisables liés à la réhabilitation du pavillon Roger-Gaudry (comme au 30 avril 2023).

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2024	2023
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	93 000	104 353
Salaires et avantages sociaux	90 122	45 526
Vacances courues du personnel et jours de carence à remettre en temps	49 451	46 991
Sommes à remettre à l'État	6 899	4 821
	239 472	201 691

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

9. Apports reportés

Apports reportés

Les apports reportés ont trait aux montants qui n'étaient pas encore utilisés aux fins désignées par les apporteurs des fonds.

	2024		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	452 683	482 484	935 167
Subventions encaissées au cours de l'exercice	233 823	160 872	394 695
Dons encaissés au cours de l'exercice	37 616	17 573	55 191
Revenus de placement affectés de l'exercice	15 722	—	15 722
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(253 143)	(23 605)	(276 749)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations	—	(141 343)	(141 343)
Solde à la fin (court et long termes)	486 701	495 981	982 682

	2023		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	416 431	387 460	803 891
Subventions encaissées au cours de l'exercice	229 235	199 494	428 729
Dons encaissés au cours de l'exercice	28 214	6 981	35 195
Revenus de placement affectés de l'exercice	14 572	—	14 572
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(235 769)	(21 431)	(257 200)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations	—	(90 020)	(90 020)
Solde à la fin (court et long termes)	452 683	482 484	935 167

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations ont trait aux apports affectés à l'acquisition d'immobilisations et représentent la tranche non amortie en fin d'exercice.

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début	1 053 992	1 019 538
Montant transféré des apports reportés	141 343	90 020
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(56 541)	(55 566)
Solde à la fin	1 138 794	1 053 992

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette

	2024	2023
	\$	\$
Emprunts financés par le MES		
Emprunt, 2,1470 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 283 661 \$, solde de 9 028 749 \$ à l'échéance le 1 ^{er} octobre 2028	46 163	55 447
Emprunt, 3,4120 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 800 000 \$, solde de 10 800 000 \$ à l'échéance le 1 ^{er} juin 2034	28 800	30 600
Emprunt, 3,1090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 5 227 600 \$, solde de 15 041 200 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2029	35 952	41 179
Emprunt, 2,4150 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 443 200 \$, solde de 795 200 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2030	3 011	3 455
Emprunt, 3,2300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 480 000 \$, solde de 10 360 000 \$ à l'échéance le 1 ^{er} juin 2034	25 160	26 640
Emprunt, 2,1300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 8 817 251 \$, solde de 95 674 739 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2026	113 309	122 126
Montant à reporter	252 395	279 447

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Emprunts financés par le MES (suite)		
Montant reporté	252 395	279 447
Emprunt, 2,7530 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 105 080 \$, solde de 105 880 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2032	947	1 052
Emprunt, 2,8760 %, remboursable par des versements trimestriels de 807 184 \$, capital et intérêts, solde de 795 536 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2034	27 767	30 131
Emprunt, 2,3640 %, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 606 836 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2026	1 738	2 290
Emprunt, 2,9330 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 951 919 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	18 086	19 038
Emprunt, 2,7870 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 789 139 \$, solde de 46 729 312 \$ à l'échéance le 1 ^{er} septembre 2027	76 097	85 886
Emprunt, 3,1370 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 2 112 840 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	42 257	44 370
Emprunt, 2,4390 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 3 564 532 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2039	57 033	60 597
Emprunt, 2,3460 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 422 533 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2034	4 648	5 071
Emprunt, 0,7690 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 259 117 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	518	777
Emprunt, 1,7100 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 70 767 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2035	849	920
Emprunt, 1,9540 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 319 610 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	22 433	23 753
Montant à reporter	504 768	553 332

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Emprunts financés par le MES (suite)		
Montant reporté	504 768	553 332
Emprunt, 1,3450 %, intérêts payables annuellement, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 358 279 \$, échéant le 17 novembre 2030	2 378	2 700
Emprunt, 2,5920 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 426 895 \$, échéant le 1er octobre 2041	25 684	27 111
Emprunt, 2,4280 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 646 677 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2036	8 407	9 053
Emprunt, 1,4990 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 677 656 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	5 033	6 711
Emprunt, 4,5440 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 648 198 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2042	31 316	32 964
Emprunt, 4,0020 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 492 460 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	1 970	2 462
Emprunt, 4,0020 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 140 000 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	560	700
Emprunt, 4,3540 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 7 316 856 \$, solde de 8 465 150 \$ à l'échéance le 1 ^{er} mars 2025	8 465	15 782
Emprunt, 4,1870 %, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 91 183 \$, échéant le 27 juin 2032	669	729
Emprunt, 5,1500 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 2 781 617 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2043	55 632	—
Emprunt, 4,7710 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 692 668 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2028	3 463	—
Montant à reporter	648 345	651 544

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Emprunts financés par le MES (suite)		
Montant reporté	648 345	651 544
Emprunt, 4,7710 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable annuellement par versements annuels de 1 380 920 \$, échéant le 1er octobre 2028	6 905	—
Emprunt, 3,9990 %, capital et intérêts remboursables par versements trimestriels dont le premier sera de 303 870 \$ et les suivants de 420 123 \$, échéant le 1er mars 2031	10 102	—
	665 352	651 544
Frais d'émission de la dette non amortis	(2 663)	(3 077)
	662 689	648 467
Autres emprunts		
Emprunt pour des travaux de rénovation et de réaménagement et pour la construction de pavillons, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,4300 % (taux effectif de 5,7250 % au 30 avril 2024; 5,4600 % au 30 avril 2023), remboursable par versements trimestriels de 1 705 953 \$, capital et intérêts, solde de 30 921 459 \$ à l'échéance le 3 janvier 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	56 663	60 028
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 1 mois (taux effectif de 5,4875 % au 30 avril 2024; 5,1575 % au 30 avril 2023) plus les frais d'estampillage fixés à 0,2000 %, remboursable par versements mensuels de 55 281 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	3 423	3 883
Emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,7200 % (taux effectif de 5,9975 % au 30 avril 2024; 5,7650 % au 30 avril 2023), remboursable par versements trimestriels de 607 355 \$, capital et intérêts, solde de 5 235 493 \$ à l'échéance le 25 janvier 2039, financé par le fonds de fonctionnement*	31 064	32 382
Montant à reporter	91 150	96 293

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

10. Dette (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Autres emprunts (suite)		
Montant reporté	91 150	96 293
Emprunt pour la construction du complexe MIL, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,5400 % (taux effectif de 5,8350 % au 30 avril 2024; 5,5700 % au 30 avril 2023), remboursable par versements trimestriels de 1 254 803 \$, capital et intérêts, solde de 45 785 084 \$ à l'échéance le 1 ^{er} avril 2035, financé par le fonds de fonctionnement*	87 400	90 786
Emprunt pour le bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 62 points (taux effectif de 5,9375 % au 30 avril 2024; 5,6425 % au 30 avril 2023), remboursable par versements trimestriels dont le montant est variable et déterminé selon un tableau de remboursement préétabli par la banque, échéant le 1 ^{er} juin 2036, financé par le fonds de fonctionnement*	10 942	11 716
	189 492	198 795
	852 181	847 262
Moins : tranche à court terme	79 235	71 598
	772 946	775 664

* Ces emprunts comportent des contrats d'échange de taux d'intérêt présentés à la note 15.

Les versements de capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2025	79 235
2026	71 371
2027	158 505
2028	98 025
2029	60 819

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies

	2024	2023
	\$	\$
Actif au titre des prestations définies du programme de base du régime de retraite	—	386 230
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	(84 450)	(91 252)
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(84 791)	(98 769)

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Régime de retraite

L'Université offre à l'ensemble de ses salariés un régime de retraite avec un programme de base contributif à prestations définies ainsi qu'un programme surcomplémentaire. Les prestations de ces deux programmes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations du régime sont fournis par les participants et l'Université.

Selon la plus récente évaluation actuarielle, l'Université est tenue de verser une cotisation minimale égale à 11,43 % du salaire des participants pour l'année civile 2024 (11,43 % pour l'année civile 2023). La cotisation réelle versée au courant de l'année civile 2024 est de 11,43 % (11,43 % pour l'année civile 2023). Ce taux n'inclut pas la prestation payable pour le financement du programme surcomplémentaire de retraite qui représente environ 0,90 % de la masse salariale éligible au régime de retraite (0,85 % en 2023).

L'Université évalue la juste valeur des actifs du régime au 30 avril et évalue ses obligations au titre des prestations définies par extrapolation au 30 avril de chaque année pour les besoins de la comptabilité. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation du régime a été effectuée en date du 31 mai 2022. Les données ont été extrapolées au 30 avril 2024.

Au cours de l'exercice, l'Université a révisé son estimation de la valeur de l'actif au titre des prestations définies, présentée ci-dessous comme étant la différence entre la juste valeur des actifs du régime de retraite et le passif actuariel (qui correspond ici aux obligations au titre des prestations définies). À la suite d'analyses approfondies, il a été déterminé qu'en fonction du contexte législatif actuel et des dispositions du règlement du régime de retraite régissant l'utilisation des excédents actuariels, la probabilité de la réalisation d'un tel actif par le biais de congés de cotisations pour l'Université est désormais considérée peu probable. En conséquence, les conditions permettant la reconnaissance d'un actif n'étant pas réunies, une provision pour moins-value a été comptabilisée en diminution de l'actif au titre des prestations définies, dont la contrepartie a été imputée à l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Les informations relatives au régime de retraite se présentent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Programme de base		
Juste valeur des actifs du régime de retraite	4 868 200	4 778 010
Obligations au titre des prestations définies	(4 527 800)	(4 391 780)
Provision pour moins-value	(340 400)	—
Actif au titre des prestations définies	—	386 230
Programme surcomplémentaire		
Obligations au titre des prestations définies	(84 450)	(91 252)

Composition des actifs du régime de retraite au 30 avril :

	2024	2023
	%	%
Titres du marché monétaire et encaisse	4,5	4,6
Obligations	28,7	29,6
Actions	25,6	24,7
Fonds communs de placement et autres investissements	41,2	41,1
	100,0	100,0

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Les autres informations concernant le régime de retraite se présentent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Coût total de l'exercice reconnu à l'état des résultats	54 978	50 450
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	71 271	68 144

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Université a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi destiné à tous les retraités.

L'Université évalue son obligation au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité par extrapolation au 30 avril de chaque année. Les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation complète aux fins de la comptabilisation au 1^{er} janvier 2024. Les résultats de cette évaluation ont été extrapolés au 30 avril 2024.

Les informations relatives à ce régime se présentent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(84 791)	(98 769)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Coût de l'exercice reconnu à l'état des résultats	9 297	8 934
Prestations versées par l'Université au cours de l'exercice	3 706	5 287

11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Université sont les suivantes :

	2024		2023	
	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies au 30 avril				
Taux d'actualisation	5,65 (5,35 pour surcomplémentaire)	5,35	5,65 (4,75 pour surcomplémentaire)	4,75
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	5,47	—	5,47
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 30 avril				
Taux d'actualisation	5,70 (4,75 pour surcomplémentaire)	4,75	5,90 (4,85 pour surcomplémentaire)	5,45
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50
Taux de croissance des droits de scolarité	—	2,00	—	2,00
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	5,47	—	5,47

12. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origines interne et externe

Principales catégories d'affectations d'origine externe

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de dotation		
Dotations de source externe dont le revenu doit être utilisé à des fins spécifiées par le donateur et non liées au fonctionnement	315 791	291 724
Dotations de source externe dont l'utilisation des revenus est liée au fonctionnement ou laissée à la discrétion de l'Université	1 929	1 927
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source externe	48 796	35 150
Cumul de revenus de placement ajoutés au capital en dotation ⁽¹⁾	34 178	35 035
	400 694	363 836

⁽¹⁾ Le cumul de revenus de placement est présenté comme une affectation d'origine externe en raison du protocole de capitalisation de l'Université auquel ont souscrit les donateurs au moment du don. Ce protocole a pour principal objet de maintenir en réserve temporaire les revenus annuels non répartis aux autres fonds en vue d'une répartition ultérieure si les revenus des années subséquentes sont inférieurs aux montants à répartir.

Principales catégories d'affectation d'origine interne

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Activités internes associées à la recherche	20 047	19 893
Activités de réaménagement des Services aux étudiants et du Centre d'éducation physique et des sports	48	192
	20 095	20 085
Fonds avec restrictions		
Surplus réalisés sur des activités de recherche affectés principalement à des fins de recherche ou à des fins identiques à celles de l'apport initial affecté de l'externe	17 917	12 248
Fonds des immobilisations		
Acquisitions futures d'immobilisations	73 008	58 386
Fonds de dotation		
Capital affecté de l'interne dont le produit peut être utilisé à la discrétion de l'Université	58 582	56 864
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source interne	9 881	8 251
	68 463	65 115

13. Soldes de fonds à la fin de l'exercice du fonds de fonctionnement

Les activités du fonds de fonctionnement sont principalement de deux types :

- Les activités générales d'enseignement financées principalement à même la subvention du MES affectée au fonctionnement et par les droits de scolarité;
- Les activités spécifiques associées à la recherche financées à même des affectations internes de fonds déterminées par la direction de l'Université.

L'Université a affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour des activités internes de recherche. Les sommes ainsi affectées de l'interne à des activités associées à la recherche sont incluses dans le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne du fonds de fonctionnement. En 2024, le montant d'affectation d'origine interne de l'exercice s'élève à 39 975 000 \$ (34 806 400 \$ en 2023). Les affectations d'origine interne à des activités associées à la recherche s'élèvent à 20 047 000 \$ au 30 avril 2024 (19 893 200 \$ au 30 avril 2023).

Le solde de fonds affecté à la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations s'élève à 47 900 \$ au 30 avril 2024 (191 700 \$ au 30 avril 2023).

14. Virements interfonds

	2024			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(29 921)	—	29 921	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(41 212)	(8 315)	49 527	—
Affectation d'origine interne en dotation	(2 168)	—	—	2 168
Récupération d'affectations d'origine interne	465	—	—	(465)
Transfert de gains non réalisés aux dotations associées au fonds de fonctionnement	(1 777)	—	—	1 777
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(17)	—	—	17
	(74 630)	(8 315)	79 448	3 497

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

14. Virements interfonds (suite)

	2023			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(16 803)	—	16 803	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(34 750)	(5 750)	40 500	—
Affectation d'origine interne en dotation	(6 405)	—	—	6 405
Récupération d'affectations d'origine interne	463	—	—	(463)
Transfert de pertes non réalisés cumulés aux dotations associées au fonds de fonctionnement	(776)	—	—	776
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(6)	—	—	6
	<u>(58 277)</u>	<u>(5 750)</u>	<u>57 303</u>	<u>6 724</u>

⁽¹⁾ Représente le réinvestissement (la capitalisation) de la tranche des revenus de placement non requis par les fonds bénéficiaires.

15. Instruments financiers

En vertu de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, l'Université est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de crédit

L'Université consent du crédit aux étudiants dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Une tranche importante des débiteurs est composée de subventions à recevoir du MES. L'Université évalue le risque de défaut d'encaissement comme étant faible.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Université fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Université est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée l'Université varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. L'Université gère ce risque en appliquant une politique de placement qui permet une diversification des placements.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Ce risque découle des participations détenues par l'Université dans des titres étrangers et des obligations étrangères. La politique de placement appliquée par le fonds de dotation est l'outil utilisé pour gérer ce risque. Au 30 avril 2024, les participations détenues par l'Université libellées en devises représentent une juste valeur de 239 966 000 \$ en dollars canadiens (218 633 000 \$ au 30 avril 2023).

Au 30 avril 2024, l'Université possède des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 54 450 998 \$ US à des taux variant de 1,344755 à 1,356365 et échéant le 15 mai 2024. Ces contrats visent à couvrir des placements encaissables en dollars américains; ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change sont évalués à la juste valeur et sont présentés distinctement à l'état de la situation financière, à l'actif ou au passif selon la situation.

Risque de taux d'intérêt

Les fonds d'obligations dans lesquels l'Université détient des participations sont composés d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des participations détenues par l'Université. Il en est de même pour les placements en obligations détenus par l'Université.

Les obligations et les emprunts financés par le MES sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions du MES. La majorité des autres dettes porte intérêt à un taux variable et est couverte par des contrats d'échange de taux d'intérêt.

En vertu de ces contrats d'échange de taux d'intérêt conclus par l'Université, cette dernière doit décaisser des intérêts à des taux fixes en contrepartie de taux variables. Ces contrats d'échange de taux d'intérêt ont des échéances diverses et se répartissent comme suit au 30 avril 2024 :

Date d'échéance	Montant nominal initial	Paie ou reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
31 mai 2030	9 000	paie, fixe reçoit, variable	5,5000	CDOR 1 mois majoré de 0,20 %
1 ^{er} avril 2035	100 000	paie, fixe reçoit, variable	1,8242	CDOR 3 mois majoré de 0,54 %
3 janvier 2030	105 936	paie, fixe reçoit, variable	5,1300	CDOR 3 mois majoré de 0,43 %
1 ^{er} juin 2036	13 032	paie, fixe reçoit, variable	1,0851	CDOR 3 mois majoré de 0,62 %
25 janvier 2039	37 219	paie, fixe reçoit, variable	3,4850	CDOR 3 mois majoré de 0,72 %

Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Comme ces contrats d'échange de taux d'intérêt n'ont pas été comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture, ils sont inscrits à l'état de la situation financière dans le fonds des immobilisations à leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée à partir d'informations obtenues de la contrepartie bancaire avec laquelle ces contrats ont été négociés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne le risque que l'Université ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Université surveille son solde d'encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2024, les principaux passifs financiers étaient le découvert bancaire, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la dette et les instruments financiers dérivés.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2024

(tableaux en milliers de dollars)

16. Entités sans but lucratif contrôlées et partenariat

Entités sans but lucratif contrôlées

L'Université contrôle les Presses de l'Université de Montréal et IRICoR. Ces entités sous le contrôle de l'Université n'ont pas été consolidées dans les présents états financiers. Les données financières combinées de ces entités sont les suivantes :

	2024	2023
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	12 115	16 169
Éléments de passif	8 903	14 116
Excédent des éléments de l'actif sur ceux du passif	3 212	2 053
	12 115	16 169
Résultats		
Produits	9 179	7 915
Charges	8 020	8 384
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 159	(469)

Partenariat

L'Université s'est engagée dans un partenariat avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Ce partenariat est reconnu sous le nom d'Institut de valorisation des données (IVADO). Compte tenu de sa nature, ce partenariat n'est pas une personne morale distincte. Chaque membre du partenariat comptabilise dans ses propres états financiers sa quote-part des produits et des charges de l'exercice. L'Université est le fiduciaire du partenariat.

Les états financiers de l'Université incluent des produits de 10 067 000 \$ (11 243 000 \$ en 2023) et des charges équivalentes attribuables à ce partenariat.

17. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2024	2023
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser</i>		
Débiteurs	(47 085)	(145 869)
Stocks	295	(485)
Charges imputables au prochain exercice	(3 822)	(200)
Créditeurs et charges à payer	52 439	(9 174)
Produits reportés	(1 534)	(2 728)
Apports reportés	(588)	11 243
Subventions à rembourser ou à verser	47 515	131 276
	47 220	(15 937)

Opérations sans effet sur la trésorerie

	2024	2023
	\$	\$
Immobilisations impayées à la fin de l'exercice	43 919	58 577

18. Engagements

- (a) Le fonds de fonctionnement a des engagements totalisant 324 004 200 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations. Ce montant se répartit ainsi :

	<u>Engagements</u>
	\$
Unités autofinancées	20 987 900
Autres unités du fonds de fonctionnement	<u>303 016 300</u>

- (b) Le fonds avec restrictions a des engagements totalisant 4 563 400 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations.

- (c) L'Université est liée par différents contrats de location d'espaces physiques, d'équipement et de matériel informatique. Les engagements totaux relatifs à ces contrats totalisent 91 484 900 \$. Les versements minimaux requis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2024	17 844 100
2025	17 368 600
2026	10 063 900
2027	5 836 700
2028	5 410 400

- (d) L'Université s'est engagée auprès d'une institution financière à garantir, en cas de défaut, une somme maximale de 750 000 \$ en lien avec un emprunt des Presses de l'Université de Montréal, organisme contrôlé par l'Université.

- (e) Au 30 avril 2024, l'Université s'est engagée par contrats auprès de fournisseurs externes pour un montant total de 339 657 500 \$.

19. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est partie à diverses réclamations visant principalement certains projets de développement immobilier. Bien qu'au 30 avril 2024, l'issue de ces différentes réclamations en suspens ne puisse être déterminée avec certitude, l'Université est d'avis que celle-ci n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, le résultat de ses activités ou ses flux de trésorerie.